

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1643/SG/FP mettant un professeur de philosophie, volontaire de l'Aide technique, à la disposition du Ministre de l'Enseignement des Sports et de la Jeunesse.

n° 1643/SG/FP

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
25 octobre 1968

Numéro JO
n° 22 du 12/11/1968

Date du numéro
12 novembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Bernard Jolibert, professeur de philosophie, volontaire de l'Aide technique est, pour compter du 23 septembre 1968, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse pour servir au Lycée de Djibouti.